

ÉVALUATION DU SOUS-PROGRAMME DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LES DROITS DES ENFANTS

Mars 2026



INTRODUCTION

L'évaluation a porté sur les **principales réalisations et les interactions entre les différents axes de travail du sous-programme consacré aux droits des enfants**, notamment le Comité pour les droits de l'enfant (CDEF), le

Comité de Lanzarote, le Groupe de consultation pour les enfants d'Ukraine (CGU) et l'ensemble des projets relatifs aux droits de l'enfant.



POURQUOI CETTE ÉVALUATION? ...

Cette évaluation visait à rendre compte des résultats obtenus par le sous-programme, à en tirer des enseignements et à formuler des recommandations concrètes afin d'orienter les travaux et les stratégies futures du Conseil de l'Europe en matière de droits des enfants.

QUELS SONT LES CONSTATS DE L'ÉVALUATION?



Concernant la Stratégie

Bien que le sous-programme ne couvre pas de manière égale les six piliers thématiques de la Stratégie, le cadre stratégique **concentre les efforts des États membres et contribue à l'intégration** des droits des enfants dans l'ensemble de l'Organisation. La Stratégie manque de précision sur le plan opérationnel, notamment concernant les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du sous-programme.



Efficacité et performance

Les mécanismes du sous-programme combinent efficacement leurs différents domaines thématiques et permettent un **dynamisme et une flexibilité nécessaires à la création de nouveaux instruments agiles**, tels que le CGU. Le Comité de Lanzarote est confronté à des défis opérationnels, et l'échange d'informations au sein du Conseil de l'Europe pose également des difficultés.



Égalité et inclusion

L'égalité et l'inclusion ont été encouragées **principalement par le biais d'approches fondées sur des principes**, avec des actions ciblées et une intégration dans les contextes de crise. **Les considérations relatives à l'égalité, intégrées dès la conception des projets, ont souffert lors de la mise en œuvre** en raison de ressources insuffisantes, de sensibilités politiques et d'une ventilation limitée des données.



Évolution dans les États membres

Le sous-programme **a contribué à des changements à divers titres**, notamment en tant qu'organisateur, normateur et relais. Son influence a favorisé **des réformes législatives et politiques au niveau national, une meilleure sensibilisation aux droits des enfants et l'apprentissage entre pairs parmi les États membres**. L'ampleur des changements observés dans les États membres dépend du contexte politique, économique et institutionnel général.



Valeur ajoutée

Le Conseil de l'Europe conserve un **rôle de premier plan unique dans le domaine des droits des enfants**, en complément d'acteurs internationaux tels que l'ONU et l'UE. L'Organisation doit **superviser en permanence les répercussions des évolutions sociales**, par exemple sur la pertinence durable de la Convention de Lanzarote, qui est « neutre sur le plan technologique ».

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET BONNES PRATIQUES



1. La Division des droits des enfants s'est faite l'ardente défenseuse de la protection et de la participation des enfants, favorisant ainsi leur prise en compte au sein du Conseil de l'Europe ces dernières années.
2. Le GCU, créé pour protéger les droits des enfants ukrainiens à l'étranger, a tiré parti de sa plateforme informelle et confidentielle pour mener des discussions ouvertes où chacun pouvait s'exprimer à parts égales.
3. Le sous-programme a favorisé la participation des enfants en créant des supports adaptés et en les consultant sur des documents clés.
4. Se concentrer sur les meilleures pratiques telles que le Barnahus¹ a permis d'adopter des approches variées et de sensibiliser les États membres.
5. Une approche multipartite a favorisé un changement durable et intersectoriel.
6. Le Conseil de l'Europe s'est appuyé sur les principes de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, complétant ainsi les efforts plus larges en matière de droits de l'enfant.

1. Voir: <https://barnahus.eu/barnahus/about-barnahus/>

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS



1. Revoir le **périmètre de la stratégie** afin de se concentrer sur trois à quatre axes thématiques.
2. Concentrer les efforts d'**intégration des droits des enfants** au sein du Conseil de l'Europe en donnant la priorité à des domaines d'action spécifiques et en définissant les responsabilités respectives de la Division des droits des enfants et des autres organes du Conseil de l'Europe.
3. **Renforcer la communication** entre la Division des droits des enfants et les principales entités du Conseil de l'Europe en cas de chevauchements, afin de traiter conjointement les questions pertinentes sous la forme la plus appropriée.
4. Intégrer davantage les besoins des **enfants en situation de vulnérabilité** dans l'ensemble des interventions du sous-programme, en fonction des besoins spécifiques des différents groupes.
5. Intégrer davantage l'**approche fondée sur les droits humains** dans les rapports axés sur les résultats des projets de coopération menés dans le cadre du sous-programme.
6. Continuer à renforcer les actions visant à **diffuser** les résultats du sous-programme, y compris les recommandations, les études et les rapports, au niveau des États membres.
7. Commander une étude indépendante approfondie sur le périmètre de la **Convention de Lanzarote** à la lumière de l'évolution des tendances en matière d'exploitation sexuelle et d'abus sexuels des enfants.



COMMENT A ÉTÉ CONDUITE CETTE ÉVALUATION?

LANCEMENT AVRIL 2025 CONSTATS NOVEMBRE 2025 PUBLICATION MARS 2026



180+
documents
analyse
approfondie



94
entretiens
semi-structurés
avec les parties
prenantes



2 enquêtes avec
123 répondants



Observation
du groupe de
travail intersectoriel



6
études de
cas par
pays



2
missions
sur le
terrain

EN SAVOIR PLUS



Rapport: www.coe.int/evaluation

DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE, DE L'ÉVALUATION ET DE L'INVESTIGATION
CONSEIL DE L'EUROPE
DIVISION DE L'ÉVALUATION
Strasbourg, France

<https://www.coe.int/evaluation>

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE